



réseau hydraulique régional

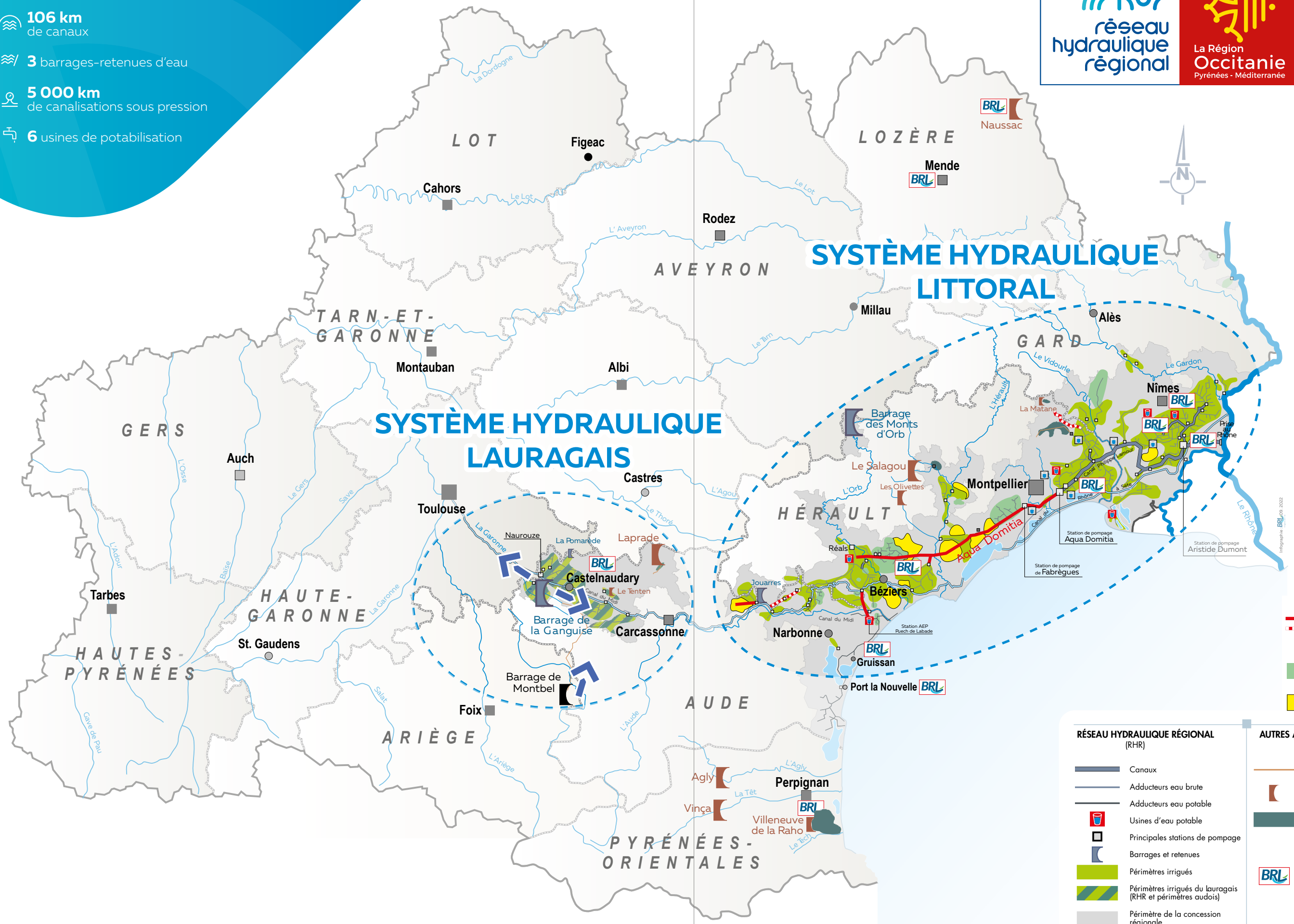
ÉLÉMENTS
CLÉS 2022























*Ensemble, nous pouvons
changer le cours des choses !*

Les ouvrages du RHR :

-  **106 km** de canaux
-  **3 barrages-retenues** d'eau
-  **5 000 km** de canalisations sous pression
-  **6 usines** de potabilisation



-  **Projet Aqua Domitia**
-  Réalisé à fin 2022 > 2023
-  **Projet d'extension du RHR**
-  Nouveaux périmètres alimentés par le RHR (2014-2016)
-  Projets de périmètres irrigués alimentés par le RHR (2019-2023)

RÉSEAU HYDRAULIQUE RÉGIONAL (RHR)	AUTRES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES GÉRÉS PAR BRL
 Canaux	 Adducteurs
 Adducteurs eau brute	 Autres barrages et retenues gérés par BRL Exploitation
 Adducteurs eau potable	 Autres périmètres irrigués gérés par le Groupe BRL
 Usines d'eau potable	 Implantations BRL
 Principales stations de pompage	 Siège du Groupe et agences BRL Exploitation
 Barrages et retenues	
 Périmètres irrigués	
 Périmètres irrigués du lauragais (RHR et périmètres audois)	
 Périmètre de la concession régionale	
 Adducteur Hersl auragais et soutien d'étiage	


 Usines d'eau potable (alimentées en tout ou partie par le RHR)

SCHÉMA D'ORGANISATION



**Propriétaire
des ouvrages
concedés**



TRAITÉ DE CONCESSION

Concessionnaire
BRL
(maison-mère du Groupe)

Direction de l'Aménagement et du Patrimoine

- Investissements
- Gestion du patrimoine
- Sûreté des installations

Directions centralisées :

- Direction Finances et Services Généraux
- Direction Juridique et RSE
- Direction Ressources Humaines
- Direction Systèmes d'Information
- Direction Communication
- Direction Audit et Contrôle interne



CONTRAT D'AFFERMAGE

Fermier
BRL
Exploitation

- Gestion du service de l'eau
- Relation clients
- Maintenance du cycle de l'eau
- Gestion de la qualité de l'eau
- Gestion de la sécurité des installations et du service



213 salarié.e.s du Groupe BRL ont été mobilisé.e.s en 2022 pour le fonctionnement et l'entretien du RHR ainsi que les chantiers d'Aqua Domitia et des nouveaux périmètres irrigués.

Dates clés du Réseau Hydraulique Régional (RHR)

La conception, la réalisation et la gestion des grands ouvrages qui composent le Réseau Hydraulique Régional (RHR) ont été concédées par l'État à BRL en 1956. Dans le cadre de l'acte II de la décentralisation, ces ouvrages ont été transférés en 2008 par l'État à la Région, 1^{er} actionnaire public de BRL. Face au changement climatique et à la croissance de la population littorale, la Région et BRL ont décidé, dès 2012, d'étendre ce réseau avec le programme Aqua Domitia. En 2019, la Région et BRL ont signé une charte pour promouvoir une gestion durable des ressources en eau du RHR. La concession des ouvrages du RHR s'achèvera en 2051.

Réalisation des canaux, des barrages, des usines de potabilisation, des stations de pompage, équipement de 120 000 ha à l'irrigation.



Édito

AQUA DOMITIA : promesses tenues pour l'extension du Réseau Hydraulique Régional !

2022 a été l'année la plus chaude connue en France avec une sécheresse record en termes de durée, de saisonnalité ou encore de cumul de températures élevées. Elle illustre concrètement l'**accélération du dérèglement climatique** et l'**urgence d'agir** pour en atténuer les causes et s'adapter du mieux possible. Dans ce contexte exigeant, les équipes du Groupe BRL se sont mobilisées pour délivrer **une continuité de service exemplaire** qui a permis de poursuivre les activités sans restrictions significatives de l'accès à l'eau sur le territoire desservi par le Réseau Hydraulique Régional (RHR).

Plus que jamais, le Réseau Hydraulique Régional confirme sa vocation d'équipement territorial stratégique. Dix ans après avoir lancé le programme Aqua Domitia à l'issue de la procédure de débat public (avril 2012), 185 M€ de travaux ont été réalisés et les principaux maillons ont été mis en service. L'année 2022 consacre ainsi l'**interconnexion de la ressource renouvelable du fleuve Rhône avec les ressources provenant des fleuves côtiers (Hérault, Orb) et du canal du Midi**. Grâce à des modalités innovantes de gestion du RHR, le « mix de ressources en eau » d'Aqua Domitia a permis, en 2022, de substituer 3,5 millions de m³ de prélèvements dans des milieux en tension, pour satisfaire des besoins en eau agricole.

« BRL s'est fortement mobilisé en 2022 pour limiter les conflits d'usages sur le territoire d'influence d'Aqua Domitia et plus largement du Réseau Hydraulique Régional pour plus de 300 communes du littoral méditerranéen de l'Occitanie. En réponse aux épisodes de sécheresse plus fréquents et intenses, cette gestion de l'eau s'inscrit dans la dynamique du schéma Occitanie 2040 et du Pacte vert de la région Occitanie, avec le souci de l'acceptation citoyenne des actions et des projets ».

Fabrice Verdier
Président du Conseil d'administration



Jean-François Blanchet, Directeur Général du Groupe BRL, Fabrice Verdier, Président du Conseil d'administration de BRL et Madame Carole Delga, Présidente de la région Occitanie © Dronestudio

Parallèlement à la réalisation d'Aqua Domitia, les travaux d'extensions hydroagricoles ont été déployés à un rythme soutenu, avec la desserte en eau brute de plus de 4 000 ha essentiellement dédiés à la viticulture.

Ainsi, malgré la crise sanitaire de 2020 et 2021, puis les effets de l'inflation et les contraintes d'approvisionnement en fourniture en 2022, le programme Aqua Domitia a pu être engagé à plus de 85 % en **maîtrisant les calendriers et les budgets initiaux**.

Son déploiement s'appuie sur une **concertation continue** avec les acteurs du territoire, notamment les collectivités locales, les associations environnementales et de consommateurs, les établissements publics territoriaux de bassins.

En faisant le choix d'un processus public d'allocation des débits de transfert d'Aqua Domitia, la Région et BRL ont souhaité confirmer que **l'eau est, avant toute considération, un bien public** dont les règles d'attribution doivent être débattues en transparence et orientées vers l'intérêt général.

La Présidente de la région Occitanie, madame Carole Delga, a ainsi choisi symboliquement la station de pompage Aqua Domitia, pour lancer la grande concertation sur l'eau en novembre 2022 en présence de monsieur Erik Orsenna, Académicien.

BRL sera une partie prenante naturelle de ce nouveau Plan régional Eau avec, comme préoccupation constante, la préservation de l'environnement tout en favorisant l'équilibre et la résilience des territoires sur le long terme face aux effets du changement climatique.

Jean-François Blanchet
Directeur Général de BRL

Le Service Public Régional de l'Eau en Occitanie méditerranéenne

Pendant la seconde moitié du xx^e siècle, les grands ouvrages hydrauliques implantés par BRL sur la façade méditerranéenne d'Occitanie ont favorisé la diversification de l'agriculture locale, le développement du tourisme balnéaire, ainsi que l'essor du chapelet urbain entre Nîmes, Montpellier et Narbonne. Conçus dans le cadre d'une concession d'État, ils ont été transférés à la Région en 2008 et constituent le volet méditerranéen du Réseau Hydraulique Régional (RHR) d'Occitanie. Le dérèglement climatique qui s'accélère depuis le début du XXI^e siècle, couplé à une croissance démographique continue, renforce l'utilité de cet aménagement structurant au sein du Service Public Régional de l'Eau. Il permet de limiter les prélèvements dans les milieux aquatiques les plus fragiles, qu'il contribue à préserver, tout en renforçant l'égalité des territoires, en cohérence avec les objectifs du schéma Occitanie 2040 et du Pacte Vert régional.

Le
chiffre

136,6

En 2022, les volumes distribués par le RHR ont atteint près de 136,6 Mm³, un chiffre supérieur à 2021 (+9%).

Un réseau hydraulique plurifonctionnel pour le littoral et les territoires urbains et ruraux

Le Réseau Hydraulique Régional (RHR) couvre près de 300 communes du Gard, de l'Hérault et de l'Aude. Il est composé de 106 km de canaux (dont le canal Philippe Lamour), de deux grands barrages (Monts d'Orb et Ganguise), d'une retenue (Jouarres), de six stations de potabilisation, et de plus de 5000 km de canalisations enterrées, mises en pression par près d'une centaine de stations de pompage.

La valeur à neuf de ce patrimoine, concédé à BRL jusqu'en 2051, est estimée à plus de 2 milliards d'euros.

Le Service Public Régional de l'Eau a permis d'équiper plus de 120 000 ha à l'irrigation, favorisant la diversification des exploitations agricoles et le développement de vastes zones de vergers et de maraîchage. En été, il sécurise l'alimentation en eau potable de plus de 1,5 million de personnes dans les stations balnéaires et les agglomérations urbaines du Languedoc.

Plus de 100 km de canaux, alimentés par le Rhône, irriguent les plaines et alimentent le littoral, les milieux naturels ainsi que les agglomérations entre Nîmes et Montpellier © G&C Deschamps



La retenue du barrage des Monts d'Orb réalimente l'Orb et permet l'irrigation des plaines du Biterrois et l'alimentation en eau potable du littoral entre Vendres, Port-la-Nouvelle et Gruissan. © G&C Deschamps

Un mix de ressources sécurisées au service d'une gestion solidaire et économe de l'eau

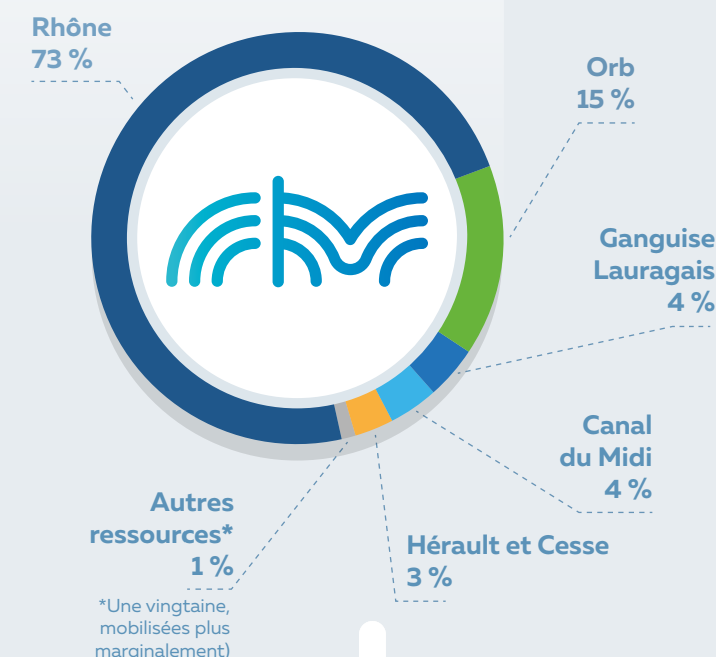
Le Service Public Régional de l'Eau distribue chaque année entre 100 et 140 millions de mètres cubes d'eau.

Ces ressources proviennent, à plus de 98 %, d'eaux de surface renouvelables, issues principalement du Rhône (pour 73 %), mais également de fleuves languedociens tels que l'Orb (pour 15 %), grâce au barrage des Monts d'Orb, et l'Hérault (pour 2 %), grâce au barrage du Salagou. Elles proviennent aussi du Canal du Midi (pour 4 %) et du système Lauragais (pour 4 %), grâce aux barrages de la Ganguise, dans l'Aude, et de Montbel, dans l'Ariège.

Ce mix de ressources sécurisées est mis au service d'une gestion solidaire et économe de l'eau, concertée avec les divers acteurs des territoires desservis.



Origine des ressources mobilisées en 2022



Des processus maîtrisés pour réduire les impacts du RHR sur l'environnement

Grâce à des processus maîtrisés s'appuyant sur la quadruple certification des équipes Exploitation du Groupe BRL (ISO 9001, ISO 14001, ISO 50001 et ISO 45001), ainsi que sur l'expertise de laboratoires indépendants pour le suivi de la qualité de l'eau (cf. p. 6 et 7), la gestion du Service Public Régional de l'Eau est résolument orientée vers la réduction des impacts du fonctionnement des ouvrages sur l'environnement. Cette gestion répond aux objectifs fixés par la Charte de gestion durable de l'eau sur le RHR signée par la Région et BRL (cf. p. 8).

La sécheresse en 2022 : un phénomène mondial marqueur de l'accélération du changement climatique

L'année 2022 a été marquée par une **sécheresse exceptionnelle et intense** (de mai à août) avec des températures extrêmes (canicules successives de juin à mi-août). Même si les fortes précipitations de fin août et de septembre 2022 ont réduit les tensions sur les ressources en eau de la frange méditerranéenne de l'Occitanie, les anomalies de températures se sont prolongées, notamment en octobre, avec des valeurs supérieures à la moyenne de plus de 4 °C. La sécheresse s'est ensuite prolongée en fin d'automne 2022.

Cette situation exceptionnelle a conduit les équipes de BRL à **optimiser la gestion des aménagements** afin d'assurer le plus haut niveau de **continuité de service** possible au cours de l'année 2022. BRL en a également tiré des enseignements et a lancé des plans d'action pour la gestion des futures périodes estivales, qui seront certainement marquées par des événements identiques, voire plus intenses et plus fréquents du fait du réchauffement climatique.



CAP 2025 : une stratégie globale face aux nouveaux enjeux climatiques

Pour renforcer le Service Public Régional de l'Eau face à l'accélération du dérèglement climatique, la **stratégie CAP 2025** s'appuie sur trois piliers, soutenus par la mise en œuvre de schémas directeurs :

- › un pilier « **ADAPTATION** » afin de prioriser les projets d'investissements à soumettre à la Région dans le prolongement d'Aqua Domitia, et d'**accompagner l'adaptation des territoires** de la façade méditerranéenne à des aléas extrêmes qui vont devenir la norme (cf. p. 15);
- › un pilier « **ATTÉNUATION** » pour favoriser le **développement d'énergies nouvelles renouvelables** sur le patrimoine concédé, et ainsi limiter la hausse des températures (cf. p. 11);
- › un pilier « **BIODIVERSITÉ** » pour **améliorer les pratiques** de gestion du RHR et des activités agricoles qu'il favorise, afin de mieux **préserver la biodiversité** (cf. p. 17).

Ces schémas prospectifs, lancés en 2021, s'inscrivent dans les orientations de la **Charte Région/BRL** et du **SRADDET* Occitanie 2040**. Ils sont **conduits en parallèle**, dans le cadre d'une **approche intégrée**, et vont permettre de prioriser les investissements à engager dans les dix prochaines années.

* Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires de la région Occitanie.

Anticiper pour mieux adapter les territoires

BRL améliore ses processus pour mieux affronter ces situations extrêmes qui préfigurent les nécessaires adaptations de nos organisations pour une meilleure résilience au changement climatique.

L'anticipation et le courage politique promus par les collectivités, notamment par la région Occitanie avec plus de dix années de financement du programme Aqua Domitia (cf. p. 18), encouragent BRL dans sa démarche prospective de recherche de solutions durables.

L'année 2022 a par ailleurs démontré que la stratégie visant à sécuriser l'accès à l'eau, dans les territoires en tension à court ou moyen terme, est un facteur important de souveraineté et un véritable défi pour les cinquante prochaines années. Efficace, le modèle des sociétés d'aménagement régional pourrait être dupliqué dans d'autres régions pour favoriser l'adaptation au changement climatique.



Gestion de la sécheresse : BRL mobilisé auprès des acteurs territoriaux

BRL a participé aux comités sécheresse et de gestion de l'eau des départements de l'Aude, de l'Hérault et du Gard pendant lesquels des décisions de restriction ont été prises pour les ressources en eau dans les zones en tension. La mobilisation et l'expertise de BRL ont notamment facilité l'émergence de solutions pour limiter les restrictions d'eau là où elles n'étaient pas indispensables.



3
départements



30
réunions de comités sécheresse
ou de gestion de l'eau



18
arrêtés préfectoraux






Distribuer une eau de qualité pour répondre aux divers usages

Le Réseau Hydraulique Régional (RHR) mobilise plusieurs ressources pour satisfaire une large variété de besoins en eau. L'eau brute du RHR irrigue des cultures et des espaces verts. Elle est potabilisée pour la consommation humaine et utilisée aussi dans des process industriels. Elle permet le soutien d'étiage de cours d'eau.

La qualité de l'eau distribuée est un enjeu prioritaire du Service Public Régional de l'Eau. Les actions développées par le Groupe BRL visent à éviter les risques de pollution et à veiller au respect des normes en vigueur, pour chaque usage de l'eau.



Les divers usages des ressources distribuées par le RHR

	67 %	Irrigation agricole (plus de 70 % des surfaces irriguées du Gard, de l'Aude et de l'Hérault)
	16 %	Consommation humaine (1,5 million de personnes alimentées en été)
	7 %	Alimentation des milieux naturels (soutien d'étiage, protection incendie)
	7 %	Arrosages non agricoles (espaces verts publics et privés)
	3 %	Process industriels

Une eau brute de qualité pour l'irrigation et la potabilisation

L'eau mobilisée par le Réseau Hydraulique Régional est :

- › une eau brute à 98 % d'origine superficielle et renouvelable (fleuves, rivières, lacs, barrages), sans traitement et prélevée directement dans le milieu naturel (Rhône et Orb pour l'essentiel);
- › de très bonne qualité (critères SEQ-Eau);
- › conforme à la réglementation des eaux brutes destinées à la potabilisation;
- › conforme aux cahiers des charges qualité irrigation.

Un suivi de la qualité de l'eau, de la ressource jusqu'à la distribution

La qualité et la sécurité de l'eau brute mobilisée par le RHR sont **contrôlées à toutes les étapes, de l'adduction jusqu'à la distribution**. L'eau bénéficie d'un double contrôle, réalisé par des **laboratoires indépendants** :

- › le contrôle sanitaire piloté par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) ;
- › l'autocontrôle de BRLE en suivi complémentaire.

Des campagnes supplémentaires d'analyses sont menées pour anticiper les évolutions réglementaires et acquérir une meilleure connaissance de la qualité de l'eau prélevée (suivi PCB, nouvelles molécules phytosanitaires, résidus médicamenteux, etc.).

Ces analyses ponctuelles sont complétées par un contrôle en continu de la ressource à l'aide de **stations d'alerte** réparties uniformément sur l'ensemble des canaux et stations de pompage.

En 2022, BRL a fait l'acquisition d'une station d'alerte mobile et autonome en énergie. Elle permet aujourd'hui la transmission en GPRS des données de suivi de la qualité d'eau, au niveau des chantiers réalisés à proximité des ressources.

Un régime d'astreinte, opérationnel **24 h/24**, une **surveillance régulière** des ouvrages et une procédure interne de **gestion de crise** permettent de réagir rapidement et de façon coordonnée en cas d'alerte. Cette surveillance est intégrée au système de **management des risques** et de la **qualité** de BRL.

ZOOM

Fiabilité de nos ressources en période de sécheresse

L'année 2022 a mis en exergue la problématique de la disponibilité de l'eau dans la région Occitanie. Malgré de fortes contraintes, aucune restriction d'usages et aucun impact notable n'ont été constatés sur la qualité de nos ressources superficielles. Les usines de potabilisation ont été fortement sollicitées pour répondre à la demande, et malgré des températures élevées, **aucune dégradation** n'a été constatée sur la qualité de l'eau distribuée aux consommateurs.

Poursuite du suivi des populations de cyanobactéries

Une campagne d'analyse des populations de cyanobactéries a été reconduite en 2022 à l'extrémité du canal Philippe Lamour afin d'évaluer les risques associés à ce groupe d'algues.

Les résultats mettent en lumière le développement de peuplements dominés par le genre *Synechococcus*, qui ne présente pas de risque sanitaire. Aucune toxine n'a été détectée dans les eaux qui ont transité au sein du réseau.

Ce suivi sera reconduit en 2023.



ZOOM

Évolution réglementaire : transposition de la directive « Eau Potable » par l'ordonnance du 22 décembre 2022

Les principaux axes des deux décrets et des quinze arrêtés concernant les ressources BRL visent :

- › la réaffirmation de l'accès à l'eau potable;
- › la révision et l'intégration de nouveaux paramètres à surveiller dans l'eau, tels que les composés perfluorés;
- › la révision des exigences de qualité associées à ces paramètres;
- › la mise en place de plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux, du captage jusqu'au robinet du consommateur, pour l'ensemble des acteurs concernés;
- › une meilleure information sur la qualité de l'eau potable, pour tous les usagers.

BRLE travaille à la mise en application de ces textes, grandement facilitée par ses anticipations et ses démarches déjà engagées.

Transition écologique : économies d'eau et gestion solidaire des ressources

Aux côtés de la Région, des collectivités et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, BRL se mobilise et innove pour promouvoir une gestion plus économe et plus solidaire des ressources en eau. Ses équipes interviennent sur la production et la distribution de l'eau, avec des aménagements toujours plus performants et une digitalisation de leurs activités, pour un suivi et une gestion plus réactive du RHR. Elles agissent aussi sur la demande, notamment agricole, en encourageant des usages plus économes et raisonnés de l'eau, par des expérimentations, des conseils, des formations, et des outils adaptés.

Avec un nouveau schéma pour préserver la biodiversité (cf. p. 17), BRL amplifie de façon innovante ses actions en faveur des milieux naturels, de la faune et de la flore.

Charte Région/BRL pour une gestion durable de l'eau sur le RHR : bilan 2022

La charte pour une gestion durable de l'eau sur le Réseau Hydraulique Régional (RHR), signée en 2019, fixe la feuille de route de BRL, autour de six grands axes : la **sécurisation et le maillage des ressources**, l'innovation en matière de transition numérique, la **gestion responsable et économe des ressources en eau**, la **transition écologique et énergétique**, la **valorisation d'un foncier équipé sécurisé**, la **solidarité territoriale et responsabilité sociétale**.

En 2022, les principales actions déployées sont en cours de finalisation :

- › l'élaboration des **trois schémas prospectifs** ;
- › le déploiement d'**Aqua Notitia** et d'**Eau'CAPI** ;
- › les actions menées dans le cadre de la chaire « **Eau, Agriculture et Changement Climatique** » ;
- › la mise en œuvre du **guide ERC** au sein du Groupe BRL ;
- › la **substitution** de plus de 3,5 Mm³ de prélèvements dans les milieux en tension avec la **mise en service d'Aqua Domitia** et les **économies d'eau** sur les réseaux, alimentés par la station de pompage de Réals.



Essai de dessalement par aspersion
© BRLE



Sonde de suivi de l'humidité et de la conductivité
© BRLE

BRL partenaire de la chaire industrielle « Eau, Agriculture et Changement Climatique » (EACC)

Cette chaire, lancée en octobre 2021 à l'initiative de l'institut Agro, de l'INRAE et de Montpellier-Sup-Agro-Fondation, a pour ambition de développer, face au changement climatique, une nouvelle vision partagée entre recherche et formation des entreprises et des acteurs publics, autour de la planification et de la gestion territoriale de l'eau pour l'agriculture. BRL, partenaire fondateur de cette chaire, a proposé deux thèmes pour l'accueil des premiers stagiaires : la lutte contre la salinisation des sols viticoles du territoire des Vins des Sables et la définition d'une méthodologie pour mieux connaître les besoins en eau des territoires viticoles.

Dans ce cadre, une action a été conduite sur le secteur de la Camargue gardoise, avec notamment la mise en place d'essais de dessalement des sols viticoles et une étude des effets des pratiques d'irrigation en goutte à goutte sur la tolérance à la salinité. BRL a ainsi souhaité déterminer dans quelle mesure et dans quelles conditions le goutte à goutte pourrait constituer une méthode d'irrigation bénéfique en été. À l'issue de ce travail sur deux parcelles expérimentales et un échantillon d'enquête, les apports d'eau douce par irrigation ont démontré leur efficacité contre les remontées salines, que ce soit par aspersion ou goutte à goutte.

Informer et sensibiliser pour une utilisation plus économe des ressources en eau

D'avril à septembre, les équipes de BRLE mettent gratuitement à la disposition des **agriculteurs** des **avertissements hebdomadaires à l'irrigation**. Ces bulletins concernent les principales cultures des **six grandes zones géographiques** couvertes par le RHR. Ils fournissent aux irrigants des données essentielles pour ajuster leurs arrosages (prévisions de consommation en fonction du type de culture, du besoin en eau des plantes). Ils complètent le **mémento** à l'irrigation agricole disponible, comme les avertissements, sur le site internet du Groupe BRL.

Des **avertissements hebdomadaires** et un **mémento à l'irrigation des espaces verts publics** sont également en ligne pour les gestionnaires communaux de parcs et jardins.

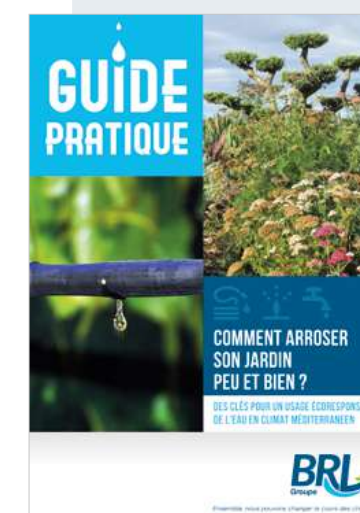
Un bulletin dédié à la culture de l'olivier

Pour la deuxième année consécutive, les experts de France Olive, BRL Exploitation et la Société du Canal de Provence ont élaboré, durant la campagne d'irrigation 2022 des bulletins Eau'live. Cet outil pratique appuie les oléiculteurs dans la gestion hydrique de leurs vergers et leur permet de cultiver leurs olives dans les meilleures conditions.



Un mémento pour l'arrosage des jardins privés

Ce guide, qui complète la collection proposée par BRL, constitue une aide pour l'arrosage écoresponsable des jardins privés. Finalisé en 2022, il sera mis en ligne en 2023.

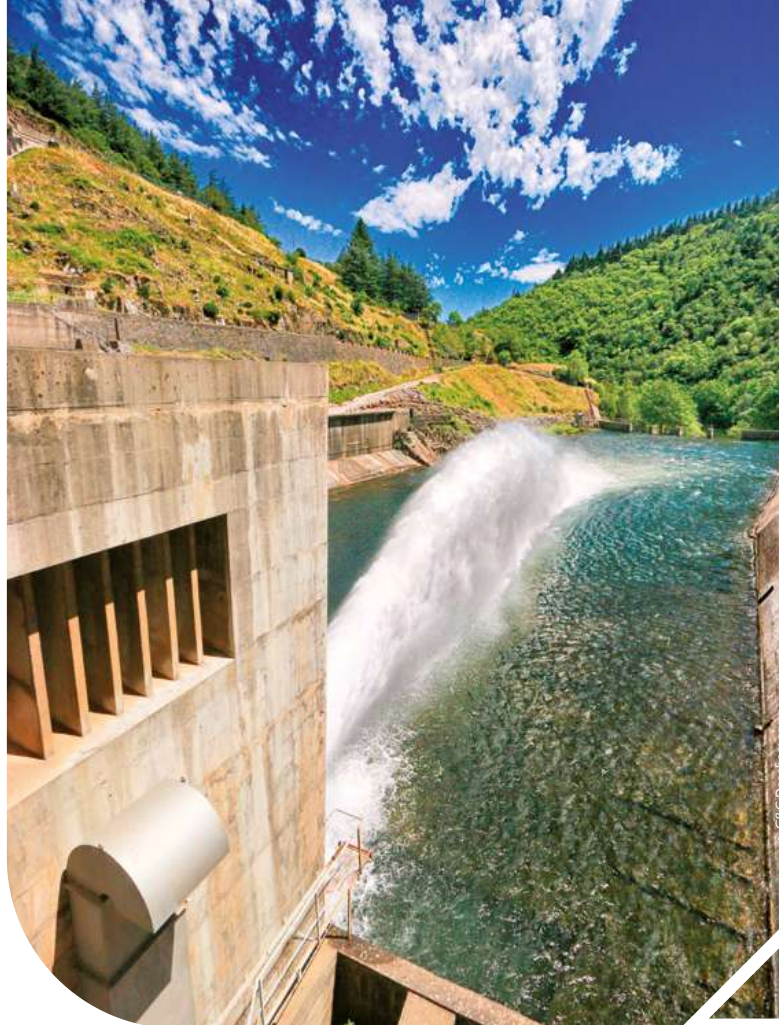


Transition énergétique : améliorer la sobriété des ouvrages et développer les EnR

Depuis plusieurs années, BRL inscrit la gestion du RHR dans une démarche de **transition énergétique** conforme à ses engagements de **responsabilité sociétale**, et en cohérence avec la politique régionale **REPOS 2050** (Occitanie, une Région à Énergie POSitive). Cette orientation a permis une **amélioration continue du fonctionnement des ouvrages** et s'est traduite par la certification **ISO 50001 (management de l'énergie)** de BRLE. Pour atténuer le dérèglement climatique, BRL prévoit d'accélérer ses efforts afin de devenir, d'ici 2030, **un groupe à énergie positive et de contribuer à la neutralité carbone**.

170

Le **chiffre** variateurs de vitesse ont été installés fin 2021 sur les stations du RHR (en moyenne, les économies d'énergie se situent entre 10 et 20 % sur les surpresseurs).



L'exploitation du RHR en certification « management énergétique »

Dans le cadre de la certification ISO 50001 (management de l'énergie) obtenue pour la totalité de ses activités, BRLE veille à l'efficacité énergétique des ouvrages de production du RHR (stations de pompage, barrages, stations de traitement) ainsi qu'à l'efficacité du réseau de transport et de distribution (canaux, réseaux sous pression).

Cette gestion intègre également la surveillance des consommations énergétiques des bâtiments ainsi que des carburants pour les véhicules et engins utilisés par ses équipes.

Elle s'est notamment traduite, au cours des dernières années, par la pose de variateurs de vitesse pour les groupes de pompage, l'amélioration de la performance des équipements auxiliaires, une régulation innovante des pompes hivernales et l'acquisition d'une flotte de véhicules électriques.

Les chiffres 2022

	136,6 Mm ³	Volumes d'eau distribués
	88,2 GWh	Énergie électrique consommée
	4,2 GWh	Énergie renouvelable produite (4,8 % de l'énergie consommée)

Hiver 2022 : des actions mises en place dans le contexte de la crise énergétique

Comme chaque année, BRLE a consulté EDF, Enedis et RTE pour poursuivre ses efforts d'économie d'énergie. Cette année particulièrement, avec la crise énergétique, l'objectif a été d'optimiser la souscription des contrats d'énergie et l'utilisation des réseaux RTE et ENEDIS aux périodes de moindres contraintes.

Parmi les actions mises en place spécifiquement pour l'hiver 2022/23 sur le RHR :

- › Le **Plan de Continuité d'Activité Énergie**, a permis d'anticiper la gestion des coupures d'énergie en fonction des risques identifiés, avec la définition de plans d'action et de moyens adaptés (achat de groupes électrogènes, procédures d'échanges d'information avec Enedis), pour assurer la continuité du service de l'eau en cas de crise.
- › La **baisse des consignes de pression de 0,5/3 bar sur les variateurs de vitesse des surpresseurs**. Les besoins en pression sont moins importants en hiver, que ce soit pour le réseau RHR ou pour les clients. Même si les régulations sont déjà optimisées, en accord avec les modèles hydrauliques hivernaux, il a été décidé de baisser au cas par cas les consignes de pression, tout en respectant les besoins des clients et sans affecter la continuité de service.

Sur vingt-six stations identifiées pour une réduction de pression, 80 % ont déjà fait l'objet d'une baisse effective de consigne de pression hivernale.

ÉLÉMENTS CLÉS 2022

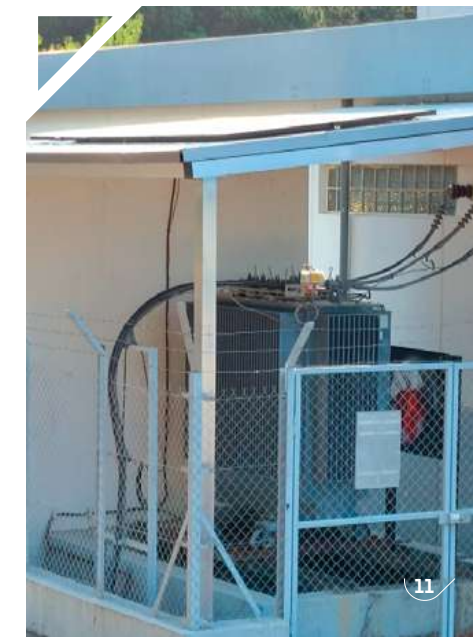
ZOOM

Un schéma directeur de valorisation des EnR sur le patrimoine concédé

Parmi les six priorités stratégiques de CAP 2025, deux sont plus particulièrement en rapport avec la production d'énergie renouvelable : devenir un groupe à **énergie positive** et contribuer à la **neutralité carbone** en 2030. Pour progresser vers ces objectifs ambitieux, BRL a décidé d'engager en 2021 un schéma directeur de développement des énergies renouvelables sur les infrastructures du Réseau Hydraulique Régional. Il s'est poursuivi en 2022 avec des interventions centrées sur le recensement des gisements d'EnR sur le RHR, et le démarrage de l'identification des projets de production. Parmi ces derniers, il est envisagé de lancer, au cours de l'année 2023, un appel à manifestation d'intérêt pour les projets réalisables à court terme.

Canicules : BRLE teste un système de refroidissement des transformateurs par EnR

Après la canicule de 2019 (avec des températures record dans le Gard et l'Hérault), BRLE a mis en place un système de refroidissement par arrosage préventif pour assurer la continuité du fonctionnement des stations sensibles. Afin de pérenniser la protection des équipements, et dans la perspective où de tels épisodes se renouvelleraient, comme le prévoit le dernier rapport du GIEC, une ombrière équipée d'un système de ventilation forcée a été testée sur la station de pompage de Boissière. Alimentée depuis début 2022 grâce à des panneaux solaires sans batteries, cette protection a été particulièrement efficace lors de l'été 2022. Elle sera donc déployée sur d'autres sites en 2023.



Un système tarifaire qui encourage un usage raisonné de l'eau

Le Réseau Hydraulique Régional fonctionne en « libre-service ». Les contrats de distribution d'eau donnent accès à la ressource 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Au-delà du fonctionnement, la tarification proposée couvre également les coûts de maintenance du RHR et assure une capacité de réinvestissement pour la modernisation et la sûreté des aménagements.

Le chiffre **15 000** clients du Réseau Hydraulique Régional

Une tarification adaptée aux besoins spécifiques

Les tarifs de l'eau agricole sont encadrés et validés par la région Occitanie, concédant du RHR. Deux tarifs principaux sont en vigueur sur le territoire de la concession : un tarif PRO pour des irrigations régulières et un tarif APPOINT pour des consommations plus ponctuelles.

Des aides spécifiques sont accordées aux jeunes agriculteurs (JA) ainsi qu'aux nouveaux souscripteurs pour la mise en valeur des terres équipées à l'irrigation.

Deux autres contrats eau à usages divers (EUD) répondent aux besoins en arrosage de parcelles de faible surface : le tarif Micr'Eau (consommation jusqu'à 150 m³/an) et le contrat EUD pour les besoins supérieurs. Ils évitent aux collectivités des investissements de renforcement de leurs réseaux d'eau potable pour les besoins d'arrosage des espaces verts.

Un contrat de distribution d'eau brute non potable à usage exceptionnel est également proposé pour servir d'appoint à la lutte contre les incendies.



Promouvoir un usage responsable des ressources en eau

Les tarifications sont composées :

- › d'une partie fixe, qui correspond au débit souscrit, c'est-à-dire à la puissance disponible au point d'eau. Ce débit est garanti avec une pression minimale précisée dans chaque contrat ;
- › d'une partie variable, qui correspond au volume consommé par l'utilisateur.

Livrés au compteur, tous les volumes consommés sont facturés, ce qui favorise un usage plus responsable de la ressource en eau.

Des tarifications adaptées sont proposées aux clients du RHR, selon la consommation ainsi que les niveaux de service et de traitement demandés.

L'eau brute en gros pour les industriels et les collectivités

L'eau brute en gros (EBG) est principalement destinée aux industriels et aux collectivités pour des débits importants et pour une consommation supérieure à 10 000 m³/an (potabilisation, process industriels, alimentation en tête de réseaux agricoles, soutien d'étiage de cours d'eau, etc.).

Ces contrats concernent un nombre réduit de clients qui ont des usages spécifiques, avec des engagements de volume, le cas échéant.

La tarification proposée est basée sur deux redevances (débit et volume).

L'eau potable en gros

L'eau potable en gros (EPG) peut représenter la ressource principale d'une collectivité, assurer un complément ou apporter un secours.

La tarification appliquée est spécifique à chaque contrat et comprend une redevance de débit qui reflète la contrainte que le contrat impose en matière d'exploitation (qualité de l'eau, sécurisation de la ressource, contrôles, continuité de service, etc.). La redevance de volume varie en fonction du type de contrat et du niveau de consommation. Un volume d'engagement minimum (compatible avec les besoins du client) permet de bénéficier d'une tarification en fonction des niveaux de consommation.

ZOOM

Digital : suivez l'ensemble des évolutions en temps réel

Afin d'accéder en temps réel aux évolutions du contrat, au prix de l'eau, mais également de suivre les consommations ou bien d'opter pour le prélèvement automatique, il est possible de s'identifier sur l'espace client BRL Exploitation :

<https://brle.brl.fr/espaceclient>



Le prix du service de l'eau évolue

L'activité économique est marquée par les conséquences de plusieurs facteurs extérieurs (crises sanitaire, géopolitique et climatique) qui contribuent à alimenter l'inflation. Comme les ménages, les entreprises sont touchées par la hausse des prix de l'énergie, des fournitures et des services. L'application des formules de révision contractuelles des tarifs a ainsi conduit à une augmentation de 5,92 % du prix de l'eau en 2022 pour les abonnements d'eau agricole en gros (EAG) et de 9,02 % pour les abonnements dits « à usages divers et exceptionnels ».

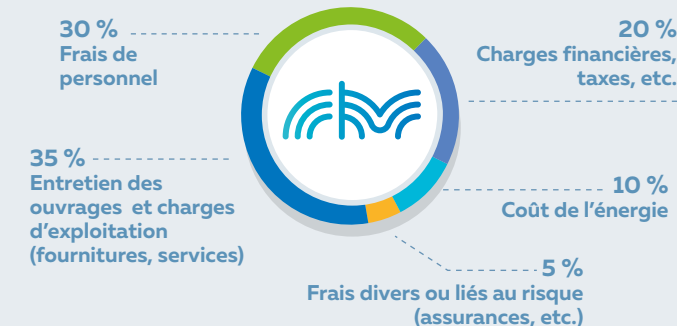
En 2022, le prix moyen du service de l'eau brute du RHR a été de 0,31 € HT/m³ (0,21 € HT/m³ pour l'eau agricole et près de 1,17 € HT/m³ pour les contrats de détail des particuliers).

Pourquoi le prix est-il différent selon les usages ?

Le prix du service est adapté aux caractéristiques techniques de chaque usage :

- › le débit souhaité au compteur ;
- › le volume consommé ;
- › l'intensité et la saisonnalité de la demande : période de pointe ou creuse, importance du volume mobilisé par rapport au débit souscrit, niveau de consommation par usage (jardins, campings), pouvant varier de 50 m³ pour un particulier à plusieurs millions de m³ pour une collectivité ou un industriel ;
- › le niveau de service attendu pour l'eau à potabiliser : surveillance et mesures de protection spécifiques, délai de coupure admissible, relevé intermédiaire de compteurs ;
- › la mise en place de surpresseurs liés à l'altimétrie du secteur desservi ou au besoin en pression ;
- › le niveau des charges spécifiques de maintenance des installations locales.

Que couvre le prix du service de l'eau ?



Faciliter l'adaptation des territoires au changement climatique

La vulnérabilité particulière des territoires méditerranéens au changement climatique a été mise en évidence dans le cadre de la démarche Aqua 2020, à l'origine d'Aqua Domitia, le grand programme lancé par la Région et BRL en 2012 (voir p. 18).

Face à un dérèglement du climat qui s'accroît, le Pacte Vert d'Occitanie oriente désormais les politiques d'aménagement de la Région, en conformité avec les objectifs du Schéma Occitanie 2040. Dans cette logique, BRL a engagé un nouveau travail prospectif ambitieux pour définir les investissements à privilégier dans les dix prochaines années, dans le but d'offrir un Service Public Régional de l'Eau toujours plus performant et de faciliter l'adaptation des territoires à des périodes de sécheresse et de canicules plus fréquentes et plus intenses.

Dans un contexte incertain (réchauffement climatique, pandémie, tensions internationales, crises économiques et sociétales, etc.), il est indispensable de concevoir les aménagements à moyen (2050) et long termes (2100), en anticipant la disponibilité des ressources et l'évolution des besoins, notamment pour l'alimentation et l'eau potable. L'ensemble des phases d'un aménagement (de l'émergence à la mise en service en passant par les phases de concertation et de réalisation) se déploie sur une période d'au moins une dizaine d'années.



Penser autrement l'aménagement territorial, réfléchir et agir collectivement pour sécuriser l'accès à l'eau

Tout projet d'aménagement doit désormais être évalué à l'aune des évolutions climatiques et d'une nécessaire transition écologique. Face à ce constat, la dynamique de projets portée par BRL s'inscrit dans une logique de « triple A », élaborée et développée pour Aqua Domitia. Elle guide désormais collectivement l'ensemble de ses métiers :

- › **Adaptation** des territoires au changement climatique, en anticipant leurs besoins en eau futurs ;
- › **Atténuation** de ce changement, en économisant l'énergie et en favorisant les EnR ;
- › **Acceptation** citoyenne des actions et des projets grâce à une concertation accrue. Tout en poursuivant son action pour accompagner une réduction de la demande en eau, BRL examine les projets d'extension de ses aménagements en gardant à l'esprit que ces actions doivent avoir le moins d'impact possible sur la planète.

La concertation à toutes les étapes du projet

La réalisation du programme Aqua Domitia, engagée à l'issue d'un débat public, s'appuie sur une gouvernance élargie construite autour d'une instance de concertation inter-bassins co-présidée par l'État et la Région. Elle réunit les diverses parties prenantes du projet sur le modèle des commissions locales de l'eau. Cette gouvernance, qui implique également les acteurs en charge de la préparation des plans de gestion des ressources en eau, favorise une gestion solidaire du mix de ressources disponibles dans les bassins traversés. Elle est complétée par des forums territoriaux et un site internet pour associer le grand public aux diverses phases du projet.

Comme le souligne Fabrice Verdier, Président du Conseil d'administration de BRL : « En nous appuyant sur l'exemple d'Aqua Domitia, nous devons renforcer la concertation à toutes les étapes de nos projets d'aménagement, sur la base de connaissances objectives et fiables, et la capitalisation des bonnes pratiques. Il s'agit d'une vision du futur éthique, collaborative, orientée parties prenantes, conforme aux engagements de la région Occitanie ainsi qu'aux valeurs du Groupe BRL ».

La concertation à toutes les étapes du projet © G&C Deschamps



ZOOM

Un schéma directeur pour favoriser la résilience des territoires

Confronté à des ressources en eau moins abondantes et des besoins croissants, notamment pour l'agriculture et l'eau potable, BRL a engagé en 2021 un schéma prospectif afin de soumettre à la région Occitanie un nouveau cycle d'investissements concernant le RHR pour les dix ans à venir. Intégrant les orientations des schémas directeurs départementaux du Gard, de l'Aude et de l'Hérault, cette étude propose des investissements pour anticiper la résilience des territoires par rapport aux conséquences du dérèglement climatique. Ces orientations ont été intégrées dans la stratégie régionale et dans la concertation pour l'élaboration du Plan régional sur l'eau qui sera proposée par la région Occitanie en juin 2023.

Participation au Forum Aqua Sûreté

En 2022 et pour la quatrième année, le Groupe BRL a poursuivi son partenariat avec le Forum Aqua Sûreté, événement labellisé dans le cadre de la Journée nationale de la résilience par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Cette édition était consacrée à la résilience des installations hydrauliques face aux événements climatiques extrêmes. Après une sécheresse exceptionnelle et des périodes d'intenses canicules, qui ont fortement sollicité l'ensemble des acteurs publics et privés de la filière de l'eau, ce forum a permis à BRL de confronter son expérience avec celle d'autres acteurs du domaine de l'eau, de partager des solutions technologiques innovantes, ainsi que des bonnes pratiques.



ZOOM

Appui aux sapeurs-pompiers

Le Groupe BRL contribue à la préservation des territoires et à la protection des biens et des personnes contre les incendies, en facilitant le raccordement des moyens de défense incendie sur le RHR, pour le compte de la région Occitanie. Dans ce cadre, deux protocoles de partenariat ont été conclus, le premier en 2021 avec le SDIS du Gard et le second en 2022 avec le SDIS de l'Hérault.



Aménager dans le respect de l'environnement et du patrimoine

La réduction des impacts environnementaux du Service Public Régional de l'Eau et des activités d'aménagement, et le respect de la biodiversité, des milieux naturels les plus fragiles ainsi que du patrimoine local, sont inscrits dans la politique de responsabilité sociétale et de développement durable du Groupe BRL.

L'extension du Réseau Hydraulique Régional, avec le programme Aqua Domitia, a été réalisée dans le respect d'un objectif majeur : conjuguer « aménagement » et « préservation des écosystèmes locaux ».

Cet engagement est une priorité de la stratégie CAP 2025 de BRL qui a lancé en 2021 un schéma directeur pour protéger la biodiversité sur le patrimoine du RHR et les périmètres irrigués, en encourageant des pratiques agroenvironnementales.

0 mesure compensatoire nécessaire sur les chantiers conduits en 2022

7 fouilles de sauvegarde réalisées lors de la jonction des maillons centraux d'Aqua Domitia

100 ha d'espaces naturels préservés dans le cadre des mesures compensatoires en 10 ans d'investissement

Les chiffres



Le principe ERC à toutes les étapes des aménagements

Dès la conception d'Aqua Domitia, les équipes de BRL se sont totalement approprié le principe **ERC** : **Éviter** les zones à enjeux écologiques et patrimoniaux, **Réduire** l'impact des chantiers et des ouvrages sur les milieux traversés et **Compenser** les impacts résiduels ne pouvant être ni évités ni réduits.

S'appuyant sur les inventaires « faune et flore » complets réalisés dans les fuseaux envisagés pour chaque maillon d'Aqua Domitia, BRL a privilégié les solutions **d'évitement des zones à enjeux écologiques et patrimoniaux**, en adaptant les tracés et les zones de stockage de matériaux, en réduisant l'emprise des travaux lorsque c'était nécessaire, et en privilégiant les techniques sans tranchée pour la traversée des cours d'eau et des ripisylves sensibles.

Les chantiers se sont déroulés **sous le contrôle d'écologues**, avec des mesures de réduction de leurs impacts : arrêt des travaux entre avril et septembre pour ne pas perturber la nidification de certaines espèces, mise en défens des zones à préserver ou à protéger des plantes invasives, démontage et stockage conservatoire de gîtes à reptiles, réinstallation de la terre végétale de surface pour favoriser la repousse d'espèces locales, création de haies, remise en état du patrimoine de pierres sèches, etc.

Les **impacts résiduels** ont fait l'objet de **mesures compensatoires**, qui ont permis la préservation de près de 100 ha d'espaces naturels (garrigues, pelouses sèches, zones humides).

Cette démarche collective s'applique à l'ensemble des métiers du Groupe. Elle s'appuie sur un partenariat développé avec la Fédération **GRAINE Occitanie** (et les associations d'éducation à l'environnement qu'elle rassemble) pour capitaliser les bonnes pratiques et les retours d'expérience des chantiers conduits au cours des dix dernières années.



Le patrimoine local préservé dans le respect de la tradition

Des diagnostics archéologiques ont été réalisés le long des 140 km d'Aqua Domitia et ont donné lieu à sept fouilles de sauvegarde sur les chantiers de jonction des maillons centraux, faisant ressurgir des vestiges de la Préhistoire, de la période romaine (notamment de la Via Domitia), ainsi que du Moyen Âge (comme le village de Notre-Dame de Nadalhan). Sur l'ensemble du tracé, BRL s'est également employé à éviter le patrimoine vernaculaire bâti (anciens moulins, capitelles en pierre), ou à le restituer en imposant un démontage et un remontage soignés des murets et clapas présents sur la zone de travaux.

Pour garantir la préservation de tous ces héritages, BRL s'est appuyé sur l'expertise de plusieurs partenaires tels que le Syndicat mixte des Gorges du Gardon (SMGG) pour le patrimoine vernaculaire, et un écologue pour la prise en compte des prescriptions environnementales.

Rien n'a été laissé au hasard, de l'identification des ouvrages à rebâtir, la méthodologie à appliquer, jusqu'à la recherche de professionnels qualifiés et de matériaux adéquats. Ainsi, des travaux ont été réalisés avec l'intervention de l'entreprise SCAM TP, accompagnée des Murailleurs languedociens, et suivis par BRL Ingénierie et l'Institut Languedocien de la Pierre Sèche, de septembre à décembre 2021, dans les communes de Poussan et de Loupian. Sur le volet environnemental, des mesures de défavorabilisation ont été menées par BRL Espaces Naturels sur les emprises des travaux et des arbres ont été replantés.

Le bilan est très positif : **quatorze ouvrages reconstruits, en tout ou partie, dans les règles de l'art, des propriétaires fonciers satisfaits, et un chantier qui a servi de support de formation pour quatre jeunes murailleurs.**



ZOOMS

Un schéma directeur pour protéger la biodiversité sur le patrimoine du RHR

Ce schéma est une démarche innovante inscrite dans la politique de responsabilité sociétale et éthique de l'aménageur régional BRL avec deux ambitions principales :

- › définir les orientations permettant de favoriser la biodiversité sur le patrimoine RHR, dans la gestion du service de l'eau et dans l'exécution des travaux de maintenance et d'aménagement ;
- › inciter les clients de BRL au développement d'actions pédagogiques et de pratiques agroenvironnementales.

Les interventions réalisées en 2022 et en cours d'achèvement concernent principalement :

- › le recensement du patrimoine à enjeu environnemental sur lequel orienter les actions ;
- › l'inventaire et l'évaluation des pratiques par rapport aux enjeux de biodiversité ;
- › des propositions d'aménagement des espaces et d'adaptation des pratiques de BRL afin de favoriser la biodiversité ;
- › l'élaboration de dispositifs incitatifs au développement de la biodiversité chez les clients de BRL, à travers des mesures agroenvironnementales adaptées, une méthodologie d'évaluation des résultats, et la réalisation d'un guide d'évolution des pratiques.

Guide ERC

BRL a développé un ensemble documentaire, fruit d'un groupe de travail composé de toutes les parties prenantes du Groupe BRL. Son objectif est de présenter les grands principes de la séquence ERC et son application concrète au travers d'exemples de projets conduits par BRL. Ce document de communication et de vulgarisation, enrichi d'expériences et de bonnes pratiques concrètes, décrit les mesures à adopter pour concilier aménagement et environnement.

« BRL est convaincu que l'attractivité d'un territoire est liée à la capacité de l'aménager tout en préservant inconditionnellement sa biodiversité, et ses richesses naturelles. Il nous faut aménager d'une main tremblante, en nuance et toujours dans le respect des équilibres locaux », souligne Jean-François Blanchet, Directeur Général de BRL.

Aqua Domitia : les opérations engagées depuis dix ans s'achèvent !

Lancé par la région Occitanie et BRL, le programme Aqua Domitia favorise le bon état écologique des masses d'eau locales, entre le littoral de l'Hérault et le sud de l'Aude. Il maillonne les principales ressources mobilisées par le RHR en se substituant à des prélèvements locaux. Il accompagne un aménagement équilibré des territoires, en réponse aux besoins agricoles, urbains, touristiques et portuaires, sans pression supplémentaire sur les milieux aquatiques les plus fragiles.

Après une décennie de mobilisation des équipes du Groupe BRL, les maillons prioritaires d'Aqua Domitia, engagés depuis 2011, se terminent dans le respect des calendriers et des budgets convenus, malgré les contraintes de la crise sanitaire de 2020-2021 et de la forte inflation en 2022.

L'eau du Rhône a ainsi pu rejoindre, dès l'été 2022, les secteurs biterrois en interconnexion avec le fleuve Orb. L'équipement stratégique a ainsi démontré toute son utilité face au contexte de sécheresse historique.



Allocation de la ressource en eau mobilisée par Aqua Domitia

Apport d'un débit de 2,5 m³/s d'eau du fleuve Rhône



Un aménagement progressif pour sécuriser l'accès à l'eau des territoires

Le programme Aqua Domitia, d'un montant de plus de **220 M€ HT**, est engagé à plus de 85 % grâce à la finalisation des maillons Sud Montpellier, Nord Gardiole, Biterrois, Littoral Audois et Minervois tranche 1. Ces travaux se sont échelonnés entre 2012 et 2022 en fonction des enjeux et de l'émergence des besoins de chaque territoire, permettant une mise en service progressive des réseaux de desserte hydroagricoles entre 2014 et 2024 pour assurer l'irrigation de **6 640 hectares**.

La réalisation des derniers maillons sera envisagée selon un calendrier progressif adapté à la demande des territoires, avec une perspective d'irrigation de **3 000 hectares supplémentaires** via :

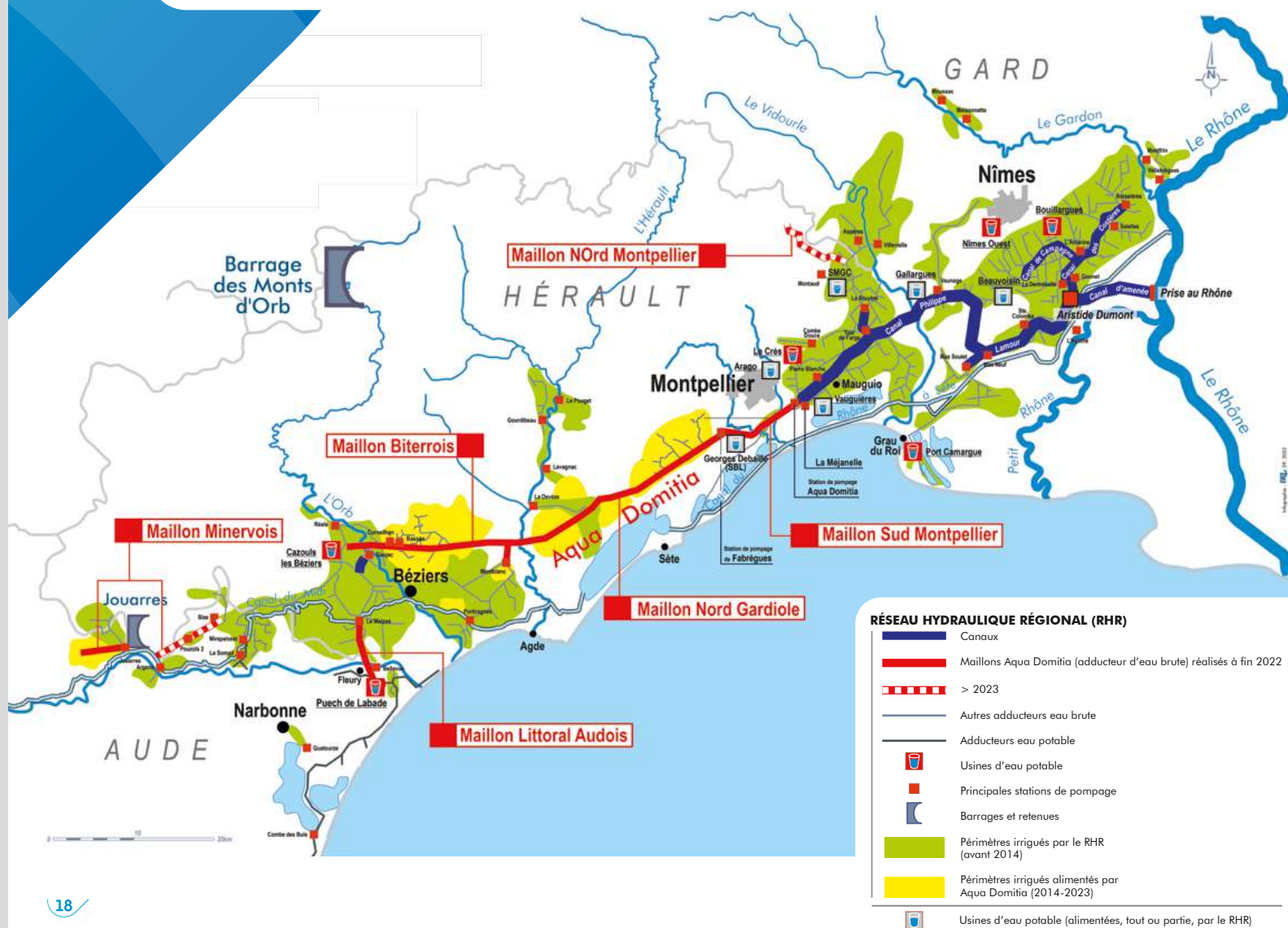
- › la tranche 3 des maillons Nord Gardiole et Biterrois, qui correspond à la réalisation d'un surpresseur en ligne sur le maillon Nord Gardiole, permettant de passer d'un débit de 1400 l/s à 1850 l/s au départ de la station de pompage de Fabrègues (études engagées dès 2023);
- › les tranches 2 et 3 du maillon Minervois, qui seront engagées en liaison avec la deuxième phase des réseaux hydroagricoles de l'ASA Castelnau-La Redorte, pour une surface évaluée à **2 100 ha** (prochain programme FEADER, dans le cadre du Plan de développement rural qui devrait être proposé par la région Occitanie fin 2023);
- › les maillons Nord et Ouest Montpellier, pour lesquels une étude préliminaire a été présentée à la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL) en août 2020, dans un calendrier cohérent avec le projet de réseaux de desserte de **900 hectares** porté par la CCGPSL.

Une instance de concertation Aqua Domitia

Une instance de concertation s'est tenue le 14 septembre 2022 en présence de l'ensemble des parties prenantes du projet Aqua Domitia.

Cette séance a permis de rappeler les grands principes du programme et les résultats obtenus suite à la mise en service du raccordement entre les ressources Rhône et Orb :

- › la sécurisation de l'accès à l'eau du territoire équipé pendant l'exceptionnelle sécheresse estivale 2022 ;
- › la maîtrise des budgets (185 M€, dont 90 M€ financés par la Région) et des calendriers, malgré un contexte complexe (crise Covid-19, conflit en Ukraine, augmentation des coûts de l'énergie, des prix des matières premières et des carburants).





Un équipement territorial stratégique face à la sécheresse

La réalisation d'Aqua Domitia, notamment la **mise en service du cœur de l'aménagement**, a été déterminante pour gérer la période de crise estivale de 2022 **sur le littoral héraultais et audois**, marqué par une intense sécheresse et des températures exceptionnelles.

Ses effets ont été primordiaux sur les ressources avec l'allègement des prélèvements sur l'Orb et sur le canal du Midi, ainsi que le soulagement des prélèvements dans la nappe astienne.

Grâce à son expertise en gestion de crise et à un pilotage optimisé par les retours d'expérience des sécheresses précédentes, BRL a sécurisé à 100 % l'accès à l'eau du Réseau Hydraulique Régional pour 300 communes, sur 3 départements, représentant 100 000 hectares.

Au-delà des chiffres, ce sont des activités, des revenus et des emplois qui ont été protégés.

Face aux préoccupations grandissantes induites par le changement climatique, BRL est reconnaissant de la grande confiance qui lui est accordée par les acteurs territoriaux, et s'organise pour étendre le service de l'eau et sécuriser les ressources locales de nouveaux territoires.



Visite de la station Aqua Domitia et lancement de la grande concertation régionale citoyenne sur l'eau

La Présidente de Région, Mme Carole Delga, accompagnée de l'Académicien M. Erik Orsenna, a visité la station de pompage Aqua Domitia (Mauguio) le 14 novembre 2022, en présence de Fabrice Verdier, Président du Conseil d'administration de BRL, et de Jean-François Blanchet, Directeur Général de BRL. Madame Carole Delga a lancé, depuis ce lieu hautement symbolique, **une grande concertation sur l'eau et ses enjeux en Occitanie**.

Cette vaste concertation « Tous concernés, tous mobilisés pour construire les solutions de demain en Occitanie » permettra de définir avec les citoyens, les chercheurs, les professionnels et les acteurs de l'eau, les différents axes du nouveau **Plan régional de l'eau**, qui sera soumis au vote des élus régionaux en juin 2023.




Des ressources en eau sécurisées pour l'agriculture


Le Réseau Hydraulique Régional assure la desserte en eau d'environ 70 % des cultures irriguées du Gard, de l'Hérault et de l'Aude.

Influencés par le dérèglement climatique, les besoins en eau de l'agriculture, et notamment de la viticulture régionale, sont en augmentation sensible. Depuis dix ans, le RHR et son extension Aqua Domitia ont accompagné la création de nouveaux périmètres hydroagricoles qui couvriront, d'ici 2023, plus de 12 000 ha.

Le schéma directeur lancé par BRL en 2021 (cf. p. 15) étudie les réponses à apporter à de nouveaux territoires, dans le respect des ressources en eau disponibles et des milieux, en tenant compte des évolutions possibles des filières agricoles locales.

Les chiffres

 **11 400 ha** : superficie des nouveaux périmètres hydroagricoles mis en eau en dix ans grâce aux ressources mobilisées par le RHR et son extension Aqua Domitia

 **40 %** : proportion de la ressource Rhône mobilisée par Aqua Domitia pour le maintien d'une agriculture compétitive

 **20 %** : proportion de la ressource Rhône mobilisée par Aqua Domitia en substitution de prélèvements dans des milieux naturels fragiles (nappe astienne, fleuve Aude et affluent Cesse, etc.) utilisée en agriculture



Chantier du périmètre Nord-Est Béziers © BRLI

Mise en irrigation accomplie pour deux extensions

Les travaux sur le périmètre Nord-Est Béziers* (deuxième phase) se sont achevés avec une mise en eau de 1 000 ha pour la saison d'irrigation 2022. Dans un contexte particulièrement exigeant au niveau climatique, cette mise en eau est intervenue au moment opportun pour les 96 agriculteurs concernés par cette extension. La mise en service simultanée de l'adducteur Aqua Domitia a permis d'assurer l'alimentation en eau de ce périmètre depuis la ressource Rhône, en substitution à la ressource Orb.

L'extension du périmètre Nord Gardiole s'est achevée en 2022, avec la mise en service de 25 ha supplémentaires.

État d'avancement prometteur pour la mise en eau du réseau de Vendres

Les principales interventions 2022 sur le projet de Vendres* (854 ha, dont 300 ha de substitution de prélèvements dans la nappe astienne) ont consisté à poursuivre en 2022 les négociations foncières amiables, réaliser des interventions complémentaires et d'acquérir la parcelle où sera implanté le surpresseur. La consultation des entreprises est prévue en mars 2023, avec un objectif de mise en eau en 2024.



***Projet (maîtrise d'ouvrage BRL) cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural**
L'Europe investit dans les zones rurales

Dernière ligne droite pour la mise en eau de trois nouveaux périmètres

Les réseaux hydroagricoles de Florensac/Pomerols/Pinet* (800 ha), et de Montagnac* (500 ha), raccordés à Aqua Domitia, ainsi que des Collines des Costières* (630 ha) seront mis en eau en 2023.

› Les travaux de pose du secteur Florensac/Pomerols/Pinet ont démarré en avril 2022 et se sont poursuivis toute l'année, pour atteindre un niveau d'avancement de 70 % en fin d'année. La mise en eau est prévue pour la campagne d'irrigation 2023. Le chantier a fait l'objet d'un suivi environnemental.

› Les appels d'offres concernant les parties réseaux et station de pompage du périmètre de Montagnac ont été finalisés en décembre 2022. Les travaux ont ainsi pu commencer en janvier 2023, pour une durée prévisionnelle de dix mois. À leur issue, 18 km de canalisations et une station de surpression permettront de desservir un périmètre de 500 ha. Ces travaux intègrent également une composante environnementale avec le suivi d'un écologue dédié.

› Concernant le périmètre des Collines des Costières, l'année 2022 a été consacrée aux travaux de réalisation des réseaux et des deux stations de pompage. Démarrée en mars 2022, la pose des réseaux était avancée à hauteur de 85 % du linéaire fin décembre. Leur mise en service est prévue en mai 2023. Au final, 630 ha seront desservis.



Travaux sur l'extension Collines des Costières © Lionel Ruhier



Extension du périmètre hydroagricole de Pinet © Dronestudio

Le cycle de vie et la sûreté des installations

Afin d'offrir un **Service Public Régional de l'Eau toujours plus efficient et performant**, tout en limitant ses impacts sur l'environnement, BRL développe une stratégie ambitieuse de **maintenance et de modernisation** du patrimoine concédé par la Région.

Il s'appuie notamment sur les possibilités offertes par les nouveaux équipements industriels, ainsi que sur des projets de **recherche et développement** portés par ses équipes **Aménagement, Exploitation et Ingénierie**.

Le
chiffre

7,7 M€
engagés en 2022
sur des opérations
de maintenance du
patrimoine concédé



Pont-canal de Saint-Gilles © Dronestudio

Mission Sûreté-Sécurité : les infrastructures sous surveillance

Le Réseau Hydraulique Régional comporte plusieurs **infrastructures majeures** (barrages, ponts-bâches, siphons, réservoirs, canaux, etc.) qui font l'objet d'une **surveillance spécifique**, encadrée par une réglementation stricte. La sensibilité de ces installations au regard de la sécurité, d'aléas climatiques plus fréquents et plus intenses, ainsi que de l'intérêt public, a conduit BRL à créer une **mission sûreté-sécurité**.

Cette dernière est chargée **du pilotage et de la supervision permanente des programmes de maintenance patrimoniale et de modernisation du RHR**, ainsi que de la représentation du maître d'ouvrage BRL pour ses obligations réglementaires sur les ouvrages concédés. Elle établit, sur la base des études et diagnostics engagés, un projet de **plan pluriannuel d'investissements** afin de programmer des travaux de **maintenance exceptionnelle** (en complément des opérations classiques de maintenance et de gros entretien) pour renforcer la sécurité des infrastructures.



ÉLÉMENTS
CLÉS 2022



Des travaux préparatoires conséquents ont été organisés : la mise en place d'un by-pass de l'ouvrage afin de dévier l'eau du canal Philippe Lamour (débit de 3 m³/s en période hivernale pour transiter plus de 10 millions de m³ d'eau pendant les travaux) et assurer la continuité du service de l'eau durant toute la durée du chantier, l'isolement de l'ouvrage et sa vidange. Le by-pass se compose d'un dispositif de pompage et de deux conduites aériennes d'un diamètre de 800 mm posées sur une structure métallique indépendante du pont-canal.



ZOOM

Le pont-canal de Saint-Gilles fait peau neuve !

Réalisé au début des années 60, le pont-canal de Saint-Gilles, d'un débit maximal de 61 m³/s, relie les deux biefs du canal Philippe-Lamour pour assurer le transfert des eaux dérivées du Rhône. Dans le cadre de la mission de maintenance et de sûreté des aménagements, BRL a organisé et entièrement financé une opération de modernisation de cet ouvrage spectaculaire, pour un montant de 2,9 M€ HT.

En lien avec le suivi du cycle de vie des ouvrages et en complément du programme d'entretien régulier, des investigations approfondies ont été menées entre 2008 et 2020 pour établir un diagnostic complet de l'état de l'ouvrage et définir un programme de modernisation.

Le diagnostic a évalué en particulier la tension des câbles de précontrainte et l'état des appuis néoprène en contact entre le pont-canal et les piles.



Parmi les opérations les plus spectaculaires : le vérinage (levage) de la totalité de l'ouvrage d'environ 1 mm pour retirer et remplacer les appuis néoprène qui supportent, depuis son origine, le poids du pont-canal, représentant un tiers du poids de la tour Eiffel.



L'organisation du chantier a tenu compte de l'environnement de l'ouvrage (situé en milieu urbain) en concertation avec la DREAL et la ville de Saint-Gilles, notamment avec la mise en œuvre de pompes à faible niveau d'émission sonore pour limiter les nuisances aux riverains.

Les travaux seront terminés au printemps 2023. Ils intègrent le renforcement structurel de l'ouvrage par l'application de bandes de fibre de carbone à l'intérieur et à l'extérieur pour améliorer la longévité de l'étanchéité.





Lutte contre les fuites : des conduites réparées ou renouvelées

À une époque où l'eau doit être plus que jamais préservée, les fuites sont dans le collimateur des équipes de BRL Exploitation, mobilisées en 2022 sur plusieurs grandes opérations de gestion-entretien-renouvellement.

- › À Marsillargues (34), une canalisation en acier de diamètre 250 mm, posée dans un milieu salin, était fragilisée sur 1 km et présentait de nombreuses fuites. Pour y remédier, les équipes de BRLE ont fait le choix de la remplacer par une conduite en polyéthylène. Malgré les problèmes d'approvisionnement dus à la conjoncture, les délais d'intervention ont été respectés sans impacter les clients agricoles.
- › Dans le Gard, une conduite située sur la traversée des routes départementales D135 et D13 a été sécurisée. Un vieillissement des joints engendrant des fuites a été constaté malgré un bon état général des canalisations en béton précontraint (diamètre supérieur à 600 mm). La zone d'intervention étant complexe (passage sous voirie, zone urbaine), la conduite a été sécurisée et pérennisée par l'intérieur, grâce à la pose de manchons au niveau des joints, à l'aide d'un robot. Pour faciliter son accès et limiter au maximum l'impact sur la circulation, le tronçon de conduite a été déposé au niveau du rond-point.



Opération de curage pour la prise au Rhône à Fourques

En application de l'arrêté préfectoral du 11 août 2017 établissant une nouvelle méthode pour le curage pluriannuel du chenal, et en accord avec la réglementation réduisant l'impact sur le milieu naturel, BRLE a mis en place, comme chaque année, des travaux de curage aux abords de l'ouvrage de prise au Rhône.

Le mode opératoire requiert de ne pas utiliser d'engins sur les berges préservées et des rapports sont systématiquement rédigés pour la DREAL afin d'établir un état des lieux initial du milieu ainsi qu'un bilan après travaux.

En 2022, cette opération a permis de restituer au Rhône 1 800 m³ de sédiments.



Rénovation de la digue fragilisée du canal Philippe Lamour

À la suite des inondations de septembre 2021, la digue du canal Philippe Lamour, située sur la rive gauche de la commune de Vergèze, a subi des dégradations et érosions importantes. Des travaux de confortement contre les risques de rupture ont été engagés par BRL en 2022.



Avant le démarrage des travaux, des mesures préventives ont été prises pour protéger le lézard ocellé, dont la présence potentielle a été identifiée au cours d'un inventaire environnemental.



Château d'eau de Gonnet (30) © BRLE

Étanchéité des châteaux d'eau : des rénovations vertigineuses !

Fin 2022, des plongeurs ont réalisés des prélèvements sur les parois internes des réservoirs des châteaux d'eau sur tour afin de déterminer la composition du revêtement et de contrôler la présence éventuelle d'amiante. L'objectif est de permettre des travaux de reprise d'étanchéité en 2023 avec des méthodes et procédés d'intervention adaptés.

Le château de Gonnet présentait, quant à lui, des épaufrures et un décollement de plaques de béton sur le fût et le réservoir. Afin de sécuriser l'ouvrage et d'éliminer le risque de chute, des travaux de réhabilitation du génie civil ont été réalisés à l'aide d'une nacelle jusqu'à 40 m de hauteur.

Chiffres clés 2022

> Volumes d'eau distribués
136,6 Mm³ y. c. périmètre du Lauragais audois
121,7 Mm³ hors Lauragais

> Usages de l'eau



Eau agricole : 67 %
Eau potable : 16 %
Eau pour les milieux naturels : 7 %
Eau pour l'arrosage des espaces verts : 7 %
Eau pour les process industriels : 3 %

> Chiffres clés financiers de la concession (hors Lauragais)

Chiffre d'affaires direct de la concession : **43,9 M€**

> Distribution d'eau : **41,2 M€**



Eau agricole : 16,7 M€
Eau brute en gros : 10,5 M€
Eau potable en gros : 7,4 M€
Eau à usages divers : 6,6 M€

> Vente d'électricité : **0,2 M€**

> Travaux : **1 M€**

> Autres : **1,4 M€** (prestations diverses et loyers)

Frais de personnel : **12,4 M€** (hors structures)

> Frais de personnel de l'exploitant : **10 M€**

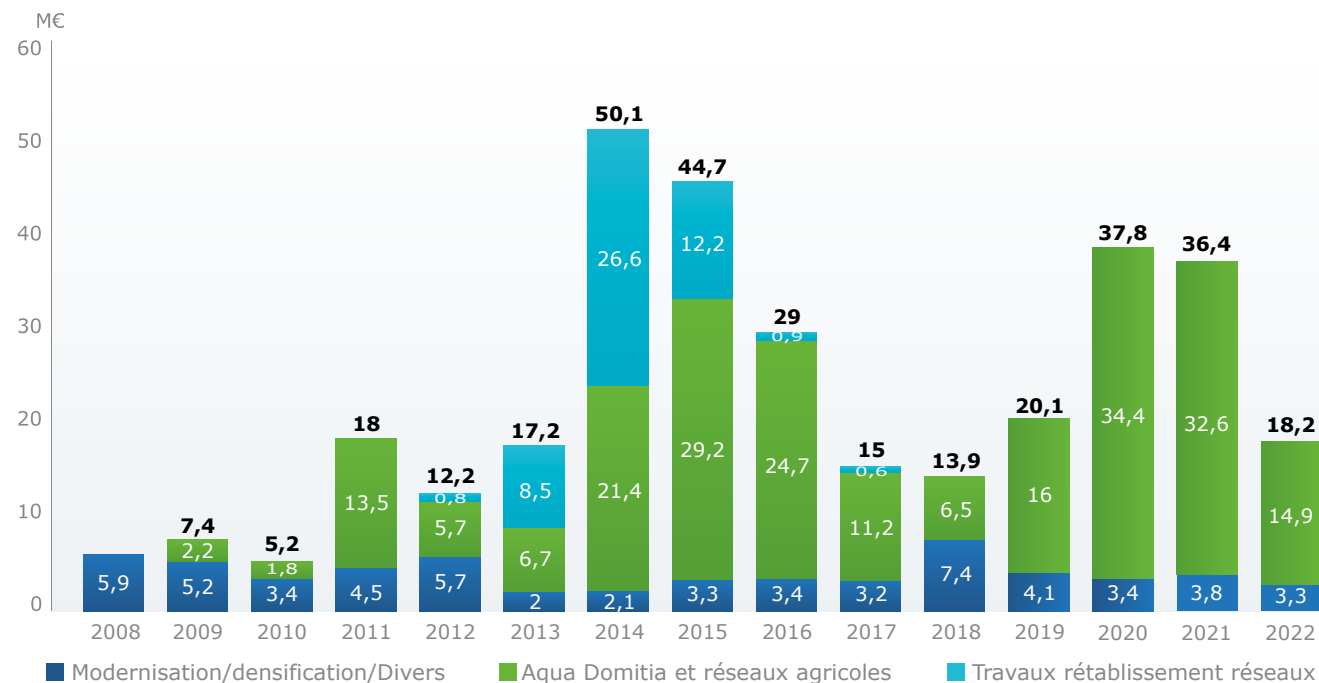
> Frais de personnel du concessionnaire : **2,4 M€**

Achat d'énergie : **5,4 M€**

Montant des investissements
et rétablissements de réseaux : **18,2 M€**

Montant des travaux de maintenance/
renouvellement : **7,7 M€**

> 2008/2022 : **330 M€** d'investissements et de travaux de rétablissement



2022 EN IMAGES



LAB3A de Midi Libre « L'agriculture et le changement climatique »
BRL a participé le 10 mars 2022 au LAB3A sur la thématique « L'agriculture et le changement climatique ». François Gontard, Directeur adjoint aménagement et patrimoine de BRL, est intervenu aux côtés de la cave Héraclès, du campus agricole Nîmes-Rodilhan, de l'Institut Agro Montpellier, de l'INRAE, et de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, afin de partager son expertise.



La Préfète du Gard en visite à la station de pompage Aristide Dumont de Bellegarde
Le 2 juin 2022, Madame la Préfète du Gard Marie-Françoise Lecaillon a visité la station de pompage Aristide Dumont à Bellegarde, pièce maîtresse du Réseau Hydraulique Régional, aux côtés de Fabrice Verdier et de Jean-François Blanchet, respectivement Président et Directeur Général du Groupe BRL.



Le Groupe BRL aux côtés de la région Occitanie lors de l'événement « Printemps des territoires »
Jean-François Blanchet, Directeur Général du Groupe, était présent et engagé aux côtés de la région Occitanie et de sa Présidente, Madame Carole Delga, lors de la quatrième édition du « Printemps des territoires » qui s'est tenue à Paris le 23 septembre 2022. Celle-ci était organisée par la Banque des Territoires pour échanger avec les parties prenantes sur leurs retours d'expérience et les enjeux de la gouvernance de l'eau, impactés dans le contexte de la sécheresse historique de 2022.



Fin des travaux du programme Aqua Domitia et lancement de la concertation citoyenne sur l'eau
Le 14 novembre 2022 avait lieu la visite de la station de pompage Aqua Domitia en présence de Madame Carole Delga, Présidente de la région Occitanie, Erik Orsenna, auteur et membre de l'Académie française, Fabrice Verdier, Conseiller régional et Président de BRL, et Jean-François Blanchet, Directeur Général du Groupe BRL.



BRL Exploitation a participé à l'édition 2022 du salon Dionysud
BRL Exploitation était naturellement présente au salon Dionysud du 15 au 17 novembre 2022 au Parc des expositions de Béziers pour présenter ses solutions spéciales viticulture, son matériel d'irrigation, des conseils sur les abonnements eau, et ses outils d'aide à la décision.



Signature d'une convention de partenariat avec l'Agence régionale de la Biodiversité Occitanie
Le 8 décembre 2022, Jean-François Blanchet, Directeur Général du Groupe BRL a signé avec Simon Woodsworth, Directeur de l'Agence régionale de la Biodiversité (ARB) Occitanie, une convention de partenariat pour une durée de trois ans dont l'objectif est de développer l'engagement, les projets et les actions au service de la préservation et de la restauration de la biodiversité.

1^{ère} de couverture :

1. Sécheresse © BRL
2. Aqua Domitia - Transfert de l'eau du Rhône dans le Biterrois © BRLE
3. Irrigation de la vigne © G&C Deschamps
4. Biodiversité © J. Romain

1

2

3

4



Vergers irrigués / Réseau Hydraulique Régional © G&C Deschamps

BRL



www.brl.fr

1105, avenue Pierre-Mendès-France
BP 94001 - 30001 Nîmes Cedex 5

☎ **04 66 87 50 00**

☎ **04 66 84 25 63**

✉ brl@brl.fr

Société Anonyme d'Économie Mixte Locale
au capital de 29 588 779,48 euros
Siret 550.200.661.000.19 RCS Nîmes B 550 200 661